



UNHPC



**Monsieur Jean DEBEAUPUIS**

Directeur Général

Direction Générale de l'Offre de Soins

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

14, avenue Duquesne

75350 PARIS SP 07

Objet : Financement F.I.R.

Réunions de concertation pluridisciplinaire de cancérologie (RCP).

Réf : LG TB 04 12 13

Paris, le 6 décembre 2013

Monsieur le Directeur Général,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la circulaire DGOS du 8 octobre 2013 concernant le Fond d'intervention Régional (F.I.R.) qui prévoit notamment un financement destiné à rémunérer les praticiens libéraux des établissements de santé privé dit « ex-OQN » quant à leur participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire de cancérologie (RCP).

Pour mémoire, la circulaire N°DGOS/R1/2011/125 du 30 mars 2011 relative à la campagne tarifaire a mis en place un financement national de type MIG selon des critères d'allocation de ressources commun à tous les établissements de santé, ex-DGF ou ex-OQN, pour les « actions de qualité transversale des pratiques des soins en cancérologie ».

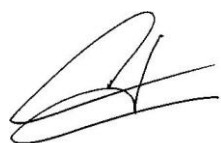
Cependant, un abattement de 25% de la dotation MIG est effectué pour les établissements de santé du secteur ex-OQN en raison du statut libéral de nos praticiens. En conséquence, la rémunération médicale relative à la participation aux RCP devait être financée à l'époque par le FIQCS, et aujourd'hui par le F.I.R..

Force est de constater que ces financements n'ont jamais été alloués dans certaines régions, et arrêtés dans les autres, malgré nos demandes répétées.


Aussi, nous sommes dans l'attente d'une présentation du dispositif d'allocation de ressources pour la participation des praticiens libéraux aux RCP que vous envisagez de mettre en œuvre via les Agences Régionales de Santé.

L'absence de mise en œuvre de ce dispositif constitue une situation de discrimination de financement des établissements de santé et de leurs professionnels pénalisant ainsi le secteur privé dit « Ex-OQN ».

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Dr Michel CHASSANG  
Président de la CSMF



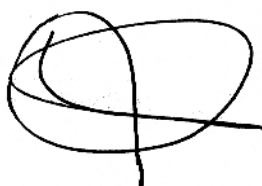
Dr Jean François REY  
Président de l'UMESPE



Dr Roger RUA  
Président du SML



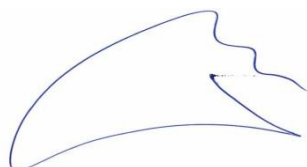
Dr Philippe CUQ  
Président de l'UCDF &  
Co-président du BLOC



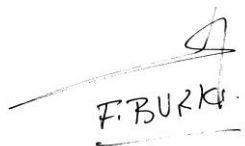
Dr Jean Paul ORTIZ  
Président du SYMOHP



Dr Bernard COUDERC  
Président de l'UNHPC



Dr François ROCHER  
Président du SNRO



Dr Franck BURKI  
Président du SFOM



Dr Jean-Luc BARON  
Président de la CNPCMEHP



Lamine GHARBI  
Président de la FHP-MCO